



Maison de la culture yiddish - Bibliothèque Medem

Association loi de 1901

Un reçu vous sera délivré permettant une déduction fiscale
de 66% à concurrence de 20% du revenu imposable
pour les particuliers, et de 5% du chiffre d'affaires pour les sociétés.
Un don de 1000 € revient, après déduction, à 340 €.

Prénom : _____ Nom : _____

Raison sociale (pour les sociétés) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Soutien (*guter fraynd*) : à partir de 100 €

Bienfaiteur (*nadvn*) : à partir de 1000 €

Mécène (*bal-toyve*) : à partir de 10 000 €

Donateur (*geber*) : à partir de 500 €

Fondateur (*boyer*) : à partir de 5 000 €

Autre don venant du fond du coeur :

Ci-joint un chèque de :

Les dons peuvent être consacrés à la mémoire d'une personne disparue :

Nom de la personne : _____ Date du décès : _____

Les chèques à l'ordre de la Maison de la culture yiddish-Bibliothèque Medem
sont à adresser au 29, rue du Château d'eau, 75010 Paris.